

# Communiqué de presse

MRC de Montcalm



Pour diffusion immédiate

## Le Service de sécurité des incendies de la municipalité de Saint-Calixte se joint à l'équipe de la MRC de Montcalm

**Sainte-Julienne, le 5 janvier 2023** – La MRC de Montcalm et la municipalité de Saint-Calixte sont heureuses d'annoncer cette importante nouvelle.

Créé en 2010, le Service de sécurité des incendies de la MRC de Montcalm assure déjà sur son territoire la protection des municipalités de Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Esprit, Saint-Jacques et Saint-Alexis à laquelle s'est ajoutée officiellement la municipalité de Saint-Calixte, le 1er janvier dernier.

La mise en commun des ressources tant matérielles qu'humaines permettra le rehaussement du service destiné à la population et une économie notable découlant des frais d'exploitation.

La décision de la municipalité de Saint-Calixte de se joindre au SSI de la MRC de Montcalm a été justifiée également par les valeurs communes relatives à la culture organisationnelle que les 2 entités partagent, soit le service aux citoyens, le professionnalisme, la communication et la valorisation de ses effectifs.

Le SSI de la MRC de Montcalm œuvrera dorénavant dans 4 casernes distinctes et la présence de pompiers y sera assurée 24/7. L'ensemble des pompiers, incluant les membres de l'état-major, sera sous la responsabilité de monsieur François Thivierge, directeur. Il sera secondé par Jocelyn Bélisle, directeur adjoint du service. Une réflexion concernant la structure organisationnelle de la division de la municipalité de Saint-Calixte est en cours.

Les effectifs du Service de sécurité des incendies de la MRC de Montcalm seront portés à près de 80 pompiers suite à l'ajout de la municipalité de Saint-Calixte permettant une couverture encore plus efficace lors d'interventions.



« La sécurité de nos citoyens est d'une importance majeure. Nous saluons l'initiative de la municipalité de Saint-Calixte de se joindre à l'équipe du SSI de la MRC de Montcalm. Nous accueillons favorablement cette nouvelle collaboration et souhaitons bienvenue aux nouveaux venus au sein de l'organisation. C'est un geste de confiance que la municipalité de Saint-Calixte nous démontre avec cette action. » – **Patrick Massé, préfet de la MRC de Montcalm.**

« La municipalité de Saint-Calixte est heureuse de se joindre à l'équipe du service de sécurité des incendies de la MRC Montcalm. Le conseil municipal a donc décidé de prendre une direction soit celle d'optimiser le service de sécurité en incendie tout en respectant les objectifs du schéma de couverture de risque. Il est évident que la venue d'une garde de jour sera un atout pour notre municipalité. Nous croyons fermement à l'affirmation « seuls nous allons plus vite, mais ensemble nous irons plus loin » qui est pour le bien de tous. » – **Michel Jasmin, maire de la municipalité de Saint-Calixte.**

## À propos de la MRC de Montcalm

La MRC de Montcalm située dans Lanaudière regroupe 9 municipalités et 1 ville. Elle représente les intérêts d'un peu plus de 60 000 Montcalmois et Montcalmoises. Les municipalités et ville qui la composent sont : Saint-Calixte, Sainte-Julienne, Saint-Alexis, Saint-Liguori, Saint-Roch Ouest, Saint-Jacques, Saint-Esprit, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Roch-de-l'Achigan et Saint-Lin-Laurentides (ville). Son équipe administrative compte près de 35 professionnels et dévoués à la population montcalmoise.

## Source :

### **Madame Stéphanie Therrien**

Directrice générale et greffière-trésorière adjointe  
Directrice des communications, de la culture et du tourisme  
MRC de Montcalm  
450 831-2182, poste 7092  
[stherrien@mrcmontcalm.com](mailto:stherrien@mrcmontcalm.com)